



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-FOS-199

Déposé le : 27.09.16

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat :

L'administration cantonale est-elle prête pour l'Internet de demain ?

Texte déposé

L'Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui date de 1983. Le 1^{er} janvier de cette année, l'utilisation du protocole IPv4 (version 4) a été rendue obligatoire pour toutes les communications sur le réseau. Ce protocole, qui continue à servir de base à la majorité des échanges sur l'Internet, date donc de plus de trente ans, et est aujourd'hui dépassé. En particulier, les adresses IP disponibles sont épuisées depuis 2011, ce qui menace le développement du réseau, même si certaines techniques permettent de contourner cette pénurie.

La version 6 du protocole IP (IPv6) a été finalisée en 1998. Le nombre d'adresses IP disponible est bien plus important qu'avec IPv4, et d'autres améliorations ont été implémentées. Les instances mondiales de régulation de l'Internet, ainsi que les grands acteurs privés et publics du numérique, appellent aujourd'hui à accélérer le basculement vers IPv6.

La Suisse compte parmi les cinq pays ayant le taux le plus haut d'utilisation d'IPv6 (22.3% des requêtes, source Akamai.com), devant les Etats-Unis (22.0%) mais derrière la Belgique (41.3%) et l'Allemagne (23.3%). Dans notre pays, plusieurs fournisseurs d'accès proposent désormais par défaut une connectivité IPv6 à leurs clients (Swisscom, UPC, ...). Sur un plan technique, il est important que la Suisse conserve son avance en matière d'adoption d'IPv6, afin de garantir des services innovants aux particuliers et aux entreprises. La croissance de l'utilisation des « objets connectés », par exemple, impose un passage rapide vers l'IPv6, tout comme les développements les plus récents en matière de téléphonie mobile. Sur un plan plus politique, le passage à l'IPv6 permet également de protéger le caractère ouvert de l'Internet, qui est à la base de son succès planétaire : en effet, dans un contexte de pénurie des adresses IPv4, certaines organisations possédant encore cette ressource devenue rare acquièrent un pouvoir croissant, avec le risque que

ces intermédiaires décident de qui peut se connecter au réseau ou non, quels contenus peuvent être distribués, etc. On commence également à voir apparaître des enchères d'adresses IPv4, rendant leur acquisition toujours plus onéreuse. Il est donc important de prendre toutes les mesures visant à accélérer le déploiement de l'IPv6.

A l'heure actuelle, l'administration cantonale vaudoise semble en retard quant à l'utilisation d'IPv6. Par exemple, les sites du CHUV, de l'UNIL ou « www.vd.ch » n'acceptent pas les connections en IPv6, alors qu'il est techniquement relativement facile de faire cohabiter les protocoles IPv4 et IPv6 sur le même serveur.

Par ce postulat, les député-e-s soussigné-e-s demandent au Conseil d'Etat :

1. D'établir un rapport, présentant la stratégie de déploiement d'IPv6 (historique, état des lieux, coûts, avancement du projet, étapes etc.) au sein des réseaux de l'administration cantonale, de l'Université et du CHUV.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures
- (b) renvoi à une commission sans 20 signatures
- (c) prise en considération immédiate



Nom et prénom de l'auteur :

Sansonnens, Julien

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

ORAN Marc

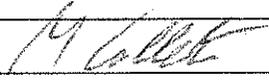
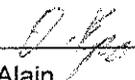
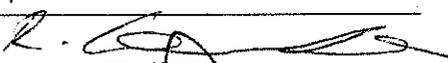
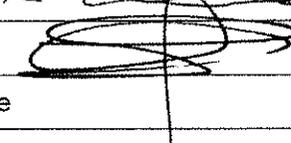
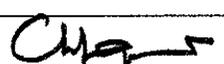
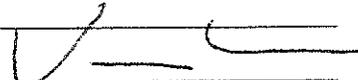
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Vorläufer 1. Samsonen
"Communion (autonome) est-elle faite..."

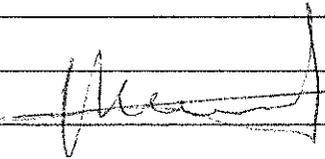
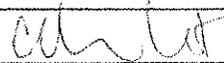
27.9.2016

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Ansermet Jacques	Clément François	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel 	Favrod Pierre-Alain 
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent 	Courdesse Régis 	Freymond Isabelle 
Bendahan Samuel	Cretegy G�rald 	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Cretegy Laurence	Gander Hugues
Bezen�on Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cu�rel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-Andr�	Deblu� Fran�ois	Grandjean Pierre
Bovay Alain	D�costerd Anne	Grob�ty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	D�m�triad�s Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-Fran�ois	Desmeules Michel	Hurni V�ronique
Chapalay Albert	Despot Fabienne 	Induni Val�rie
Chappuis Laurent	Devaud Gr�gory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Dolivo Jean-Michel 	Jaquet-Berger Christiane 
Cherbuin Am�lie	Donz� Manuel	Jaquier R�my
Chevalley Christine	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-R�my	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel Jos�	Kappeler Hans Rudolf
Christen J�r�me 	Duvoisin Ginette	Keller Vincent 
Christin Dominique-Elia	Eggenberger Julien	Kernen Olivier

27.9.2016

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe	Stürner Felix 
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel 
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier 	Renaud Michel 	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge 	Richard Claire	Uffer Filip
Meyer Roxanne 	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Michel	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine 	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuarnoz Annick
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Vuillemin Philippe
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice	Rydyo Alexandre	Wyssa Claudine
Nicolet Jean-Marc 	Sansonnens Julien	Züger Eric